



# solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 544 • Octobre 2024



## JEUX OLYMPIQUES : PREMIERS RETOURS D'ÉQUIPES SYNDICALES

LA CFDT À ROISSY

UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL CFDT  
DE LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

# FAVORISONS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL



89 % des salariés estiment qu'une entreprise qui propose des activités sportives à ses salariés est une entreprise qui veille à leur bien-être\*. Les bienfaits de l'activité physique et sportive (APS) sont nombreux en matière de santé physique, mentale et sociale. Le Groupe VYV vous propose un accompagnement sur mesure, adapté à votre secteur d'activité et aux besoins des salariés, pour mettre en place des dispositifs de prévention et des activités sportives.

## Des bénéfices personnels et professionnels

31 % des salariés ne pratiquent aucune activité physique\*. Pourtant, une pratique régulière comporte de nombreux bénéfices aussi bien personnels que professionnels. Elle réduit le risque de tomber malade ainsi que les douleurs et troubles musculosquelettiques, elle permet une meilleure gestion du stress et diminue la sédentarité. La pratique d'une activité sportive en milieu professionnel facilite la conciliation des temps de vie des salariés, favorise le bien-être au travail et permet de recréer du lien et une dynamique au sein de l'entreprise. Les chiffres le prouvent, **94 % des salariés qui pratiquent du sport dans le cadre de leur entreprise reconnaissent les bienfaits sur leur santé physique et 91 % sur leur santé mentale\***.

## Le rôle du comité social et économique

Les salariés manifestent un très fort intérêt pour la pratique d'activités sportives dans le cadre professionnel et aimeraient que leur entreprise se saisisse du sujet.

Ainsi, **58 % des salariés dont l'entreprise ne propose pas d'offre sportive souhaiteraient qu'elle le fasse\***. Le CSE et les organisations syndicales peuvent être des relais pour favoriser la mise en œuvre des APS au sein de l'entreprise et garantir un suivi des actions et des initiatives.

Le rôle du CSE varie selon la taille de l'entreprise :

- **Lorsqu'il existe un CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés**, les représentants des salariés doivent être associés à la mise en place des APS.
- **Dans les entreprises d'au moins 50 salariés disposant d'un CSE**, ce dernier est seul compétent pour organiser les APS.

## Des solutions pour encourager la pratique sportive en entreprise

Le Groupe VYV et ses entités vous accompagnent pour mettre en œuvre un programme accessible à tous les niveaux de condition physique, adapté aux besoins des salariés.

Nous proposons diverses activités telles que des webinaires de sensibilisation, des programmes d'e-santé, des ateliers, des compétitions amicales, des challenges sportifs connectés, mais également des interventions de santé, des conseils en nutrition, et bien plus encore.

Grâce à son partenariat exclusif avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE), le Groupe VYV vous aide également à mettre en place des programmes sportifs sur mesure. En présentiel et/ou distanciel, bénéficiez de séances avec des coaches certifiés, d'un accompagnement à la création d'une salle de sport dans l'entreprise, ou encore de la mise en place d'événements sportifs. Les salariés bénéficieront d'une offre à portée de main, et auront une véritable opportunité de prendre soin de leur santé et d'agir pour un meilleur équilibre professionnel/personnel.

*\* Baromètre 2024 du sport en entreprise, Harmonie Mutuelle et Amaury Sport Organisation (ASO) réalisé avec l'Institut CSA, juin 2024.*

 Pour plus d'informations, contactez-nous : [relation.partenaire@groupe-vyv.fr](mailto:relation.partenaire@groupe-vyv.fr)



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GRUPE  
**vyv**

Pour une santé  
accessible à tous

# La proximité, notre priorité

## Sommaire

**Actualités** 4 à 9

**Temps forts** 10 & 11

Jeux olympiques : premiers retours d'équipes syndicales

**Enjeux** 12 & 13

Lutter contre l'extrême droite : un plan d'action régional CFDT

**Interview** 14

Bruno Palier  
directeur de recherches à Sciences Po

**Territoires** 15

Réponses à emporter

**Pratiques** 16 & 17

La CFDT à Roissy-CDG

**Portrait** 18

Marie-Claude Humbert



Une :  
Installation des tribunes pour la cérémonie d'ouverture des JO sur les quais de Seine, Juillet 2024.  
© Simone Perolari



Faire de la proximité la pierre angulaire de notre action syndicale est résolument au cœur de la stratégie de la CFDT Île-de-France. Un impératif dans le contexte actuel où nombre de salariés et d'agents, femmes et hommes, s'interrogent sur nos institutions, nos services publics, mais aussi sur le sens même de leur travail.

C'est la proximité qui permet à notre organisation d'être en phase avec les attentes des salariés et agents. Ce numéro de *Solidaires* fait la part belle à la démarche commune des militantes et des militants, du professionnel comme de l'interprofessionnel, pour aller à la rencontre des personnes et leur apporter des réponses, du conseil, et du soutien.

C'est aussi en renforçant la proximité que la CFDT prend toute sa place pour combattre l'extrême droite qui, comme nous avons pu le constater l'été dernier, ne cesse de gagner du terrain y compris en Île-de-France.

Les élections dans les très petites entreprises qui auront lieu en fin d'année viendront mettre un terme au cycle électoral 2021-2025. Au-delà de l'importance qu'elles revêtent pour l'enjeu de la mesure d'audience des organisations syndicales dans notre pays et notre région, ces élections sont justement une formidable occasion de rencontrer, au plus près de leurs lieux de travail, celles et ceux qui, bien souvent, sont isolés, faute d'instance représentative du personnel.

Entre autres initiatives, la CFDT Île-de-France s'est dotée d'un camion-bureau, véritable permanence de proximité mobile qui sillonne l'Île-de-France et accompagne les militants de notre organisation dans leurs actions. Certains d'entre nous sommes salariés de petites entreprises. D'autres pas. Mais toutes et tous, nous croisons quotidiennement des travailleurs issus de petites entreprises ou des salariés du particulier employeur. Du 25 novembre au 9 décembre, votons et faisons voter pour la CFDT !

Diego MELCHIOR  
Secrétaire général



[ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)

Bimestriel – Prix au numéro : 1,50 € – Abonnement annuel : 10 € – Rédaction-Diffusion : 78 rue de Crimée 75019 PARIS  
Tél : 01 42 03 89 00 - E-mail : [com@iledefrance.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr) - Directeur de la publication : Diego Melchior  
Rédactrice en chef : Judith Boumendil - Comité de rédaction : Philippe Antoine, Jean-Yves Belaty, Judith Boumendil, Marion Dauchot, Alice Heras, Diego Melchior, Hassan Mohamed - Photos : Philippe Antoine, Sylvaine Azzouni, Judith Boumendil, Alice Heras, DR - Journaliste : Alice Heras - Maquettiste-Graphiste : Marina Pen  
Imprimerie : Wagram Éditions 37 avenue Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex - N° CPPAP : 0524 S 06868  
ISSN : 099 362 763 - Dépôt légal : octobre 2024



## RENTÉE 2024

## Quelles priorités pour les lycées d'Île-de-France ?

Avant d'être votée, la dotation globale de fonctionnement des lycées, qui est de la compétence du Conseil régional d'Île-de-France, est examinée pour avis au Conseil interacadémique de l'Éducation nationale (Cien). Celui-ci en a discuté le 16 septembre dernier et a constaté que son montant, en baisse, ne répondait pas aux besoins des Franciliens. La présentation de cette dotation est, de plus, de moins en moins lisible année après année. Les représentants des personnels et des parents ont donc voté contre (20 contre, 1 pour, 1 abstention).

Les lycées manquent de plus en plus de moyens sur fonds propres pour assurer les opérations de maintenance des espaces, du parc informatique ou des équipements pédagogiques. La CFDT a par exemple une fois encore interpellé la Région sur l'alimentation des distributeurs de protections périodiques, qui doit désormais se faire sur fonds propres : cette demande est restée sans réponse alors que la précarité menstruelle est une réalité.

De leur côté, tout en insistant sur la continuité de service public et la quasi-absence de classes sans professeur, du fait d'un recrutement important de contractuels, les recteurs ont souligné deux priorités : la lutte contre le décrochage scolaire et la mixité sociale dans les établissements, à Paris en particulier.

Enfin, si la rentrée s'est faite cette année sans ministre et sans battage médiatique, elle s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce aux personnels. Il faudrait à l'avenir faire davantage confiance aux agents, a précisé la CFDT.

## FORMATION SYNDICALE

En 2025, pensez formation !

Le catalogue 2025 des formations de l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT Île-de-France, paraît courant novembre. Soixante-quatre formations – et 226 stages – sont proposées aux adhérents, élus, mandatés et responsables. 18 stages sont par exemple organisés pour les élus de comités sociaux et économiques du privé, et 14 pour celles et ceux du public. Les 33 stages destinés aux acteurs du juridique sont également intégrés dans ce catalogue général, et non dans un document à part comme dans le passé.

Comme l'année dernière, les préinscriptions se font en ligne sur le site Internet de l'IREFE ou sur l'espace formation de chaque adhérent (cfdt.fr) dans la rubrique Ma formation CFDT en 1 clic !

N'oubliez pas que le choix de l'organisme de formation appartient à l'équipe syndicale, et non à l'employeur, quel que soit le mode de financement.

[irefe.com](http://irefe.com)



## ◇◇◇◇◇ SEINE-ET-MARNE ◇◇◇◇◇

57<sup>e</sup> Congrès de l'Union régionale

Le 57<sup>e</sup> congrès de la CFDT Île-de-France aura lieu du 11 au 13 juin 2025 à Dammarie-les-Lys. Alors que l'alternance entre les départements franciliens est la tradition pour l'organisation de ce rendez-vous majeur de l'Union régionale interprofessionnelle, aucun congrès ne s'était tenu en Seine-et-Marne depuis 1990. La salle retenue, l'Espace Pierre-Bachelet, propriété de la commune, est aussi la plus grande salle du département.

Comme tous les quatre ans, ces trois jours seront, à n'en pas douter, des moments forts de la vie démocratique de l'interprofessionnel en Île-de-France.



## ZOOM

## HÔTELLERIE

## Débrayage à l'hôtel Molitor

Les salariés de l'hôtel Molitor se sont mobilisés dimanche 4 août pour demander à la direction « au moins une prime », dans un contexte de bons résultats financiers mais aussi de baisse des effectifs et d'augmentation de la charge de travail.

« Ça tombait le jour de la finale de tennis masculin des JO, mais nous voulions surtout profiter du dimanche parce que nous sommes nombreux à être présents ce jour de la semaine », explique Bertrand Zakiyendila, le délégué syndical.

Si les salariés ont soutenu à plus de 75 % cette action, c'est aussi parce que « la direction avait été de mauvaise foi lors des dernières réunions du CSE. Elle nous avait présenté un budget défavorable qui n'avait pas été actualisé pour nous pousser à renoncer à nos exigences en matière d'intéressement, alors que l'établissement fait désormais des bénéfices », poursuit Bertrand Zakiyendila.

Le contexte actuel est celui d'une dégradation des conditions de travail des salariés, avec des départs non remplacés et une charge de travail qui augmente.

L'action de débrayage aura fait du bruit. Espérons qu'elle porte ses fruits. Pour l'heure, la direction a déjà convenu d'une réunion pour l'attribution d'une prime liée au résultat.



Mobilisation au Molitor, le 4 août.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le traitement d'une demande de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) auprès de la Maison départementale pour les personnes handicapées est parfois très long.

En cochant la case : « Vous risquez de perdre votre travail » dans la partie A5 du Cerfa, et en demandant un rendez-vous à votre médecin du travail, vous pouvez faire une demande de traitement accélérée de votre dossier.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous dans l'une des permanences handicap de la CFDT Île-de-France pour être accompagné.

[ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)

## COLLÈGE

Qu'en est-il des groupes de niveaux ?

Les groupes de niveaux prévus en français et en mathématiques pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> se mettent-ils en place dans collèges ? Plus ou moins, parfois pas du tout. Difficile de dresser un état des lieux précis car la mise en place de ces groupes varie en fonction des établissements : chacun fait jouer sa marge d'autonomie en se donnant comme objectif pédagogique de gérer l'hétérogénéité des élèves. Beaucoup de collèges vont tester des groupes de besoin hétérogènes, l'établissement pouvant dans ce cas répondre à son administration que le besoin identifié est celui de mixité. Plus rarement, c'est une application stricte avec des groupes par niveau (faible, moyen, fort) qui est expérimentée.



*Erwan Desnos, militant CFDT, lors d'une opération Réponses à emporter le 26 septembre dans un collège d'Argenteuil.*

Dans tous les cas, la constitution de groupes démultiplie les temps de concertation dans les équipes, avec un besoin d'adapter pour chaque groupe les progressions pédagogiques, engendre des problèmes logistiques, par exemple pour trouver des salles, et met à mal les emplois du temps qui deviennent un véritable casse-tête. Ce temps de travail supplémentaire et non réellement reconnu se fait au détriment de moments de respiration indispensables.

Enfin, les enseignants voyant de moins en moins les élèves en classe entière, le risque est grand de voir les projets organisés pour l'ensemble d'une classe se raréfier. D'autres collèges n'ont tout simplement rien mis en place. Le Code de l'éducation prévoit pour la rentrée 2025 une extension des groupes aux classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Mais avec quelles dotations ?

## EMPLOI

9<sup>e</sup> édition du forum de l'emploi des jeunes

Organisé par la CFDT Île-de-France depuis 2014 en partenariat avec France travail, le forum de l'emploi des jeunes aura lieu cette année à l'Hôtel de Ville de Noisy-le-Sec, le jeudi 28 novembre.

L'idée originale de cette initiative est de partager le « réseau » de la CFDT avec des jeunes en recherche d'emploi, notamment les moins qualifiés, pour leur permettre de trouver un emploi ou un stage, et d'avoir accès à des infos sur les questions liées au travail ou au logement.

Les jeunes sont aussi informés des aides et des dispositifs de recherche et d'accès à l'emploi dont ils peuvent disposer grâce à la participation des services publics de l'emploi.



## ACTION REVENDICATIVE

Des outils au service des équipes

La CFDT Île-de-France produit des outils au service des équipes syndicales pour mettre en avant les revendications de la CFDT pour la région. Vous les trouverez tous sur notre site Internet.

En vous abonnant à la Newsletter de la CFDT Île-de-France, en page d'accueil de notre site, vous serez également informés dès leur parution.

Parmi les dernières publications, un cahier de revendications sur la transition écologique juste, un livret sur les aides et dispositifs à destination des jeunes en matière de logement, ou encore la mise à jour du guide de la CFDT Île-de-France à destination des jeunes apprentis.

Pour toute information : [com@iledefrance.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr)



## ÉLUS D'ENTREPRISE

La CFDT Île-de-France dans les salons

Depuis plus de dix ans, la CFDT Île-de-France a fait le choix de participer régulièrement aux différents salons des élus de comités sociaux et économiques pour aller à la rencontre de ces femmes et ces hommes issus de la CFDT ou sans étiquette syndicale.

En septembre, l'équipe de l'Union régionale était au salon Éluécéo de la Porte de Versailles et y a rencontré plus de 200 élus. « Nous avons répondu aux questions des élus non adhérents, qui nous interrogent sur le rôle et les services proposés par la CFDT a précisé Tiziana Fantinati, déléguée régionale. Nous avons aussi rencontré de nombreux adhérents, qui savent pouvoir compter sur la présence de l'équipe régionale. »

Avec l'IREFE, l'organisme de formation de la CFDT Île-de-France, l'objectif est de mettre en avant l'importance d'un parcours de formation adapté aux besoins de chacune et chacun des élus.

Cette année, la CFDT a également organisé une table ronde sur l'entretien professionnel.

Rendez-vous en mars 2025 pour un prochain salon.



La table ronde organisée par la CFDT Île-de-France.

## PROTECTION DE LA JEUNESSE

### Mobilisation pour la sauvegarde de l'emploi

En plein été, les personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont appris que 500 d'entre eux, psychologues, assistants sociaux et éducateurs contractuels, ne seraient pas renouvelés après le 31 août. Des raisons budgétaires assez vagues sont invoquées, et malgré le déblocage de fonds de réserve obtenus auprès du ministère par l'intersyndicale à laquelle participe la CFDT, la direction de la PJJ maintiendra un incompréhensible plan de suppressions d'emplois. Une annonce brutale et inédite pour les personnels qui ont, en intersyndicale, appelé à la grève à plusieurs reprises. « *Au niveau national, la PJJ est chargée d'accompagner plus de 130 000 mineurs en difficulté ou en conflit avec la loi, précise Éric Achard, secrétaire fédéral à la fédération Interco. L'Île-de-France qui, regroupée avec l'outre-mer, totalise 1 800 des 10 000 agents, est concernée au premier chef par ces départs.* »

Dans un moment où les difficultés de recrutement sont déjà importantes, les métiers peu attractifs, et les conditions de travail dégradées, c'est un coup supplémentaire porté au volet éducatif, déjà largement mis à mal. « *Nous manquons de candidats, et les stagiaires, sans expérience, sont propulsés, dès leur première mission, dans des zones parfois difficiles, particulièrement en Île-de-France* » ajoute Éric. Tout cela intervient dans un contexte où le discours politique renvoie l'idée que la justice des mineurs ne serait pas à la hauteur et exige un durcissement des peines, alors même que le taux de réponse pénale – proportion des infractions à laquelle la justice apporte une suite pour les jeunes concernés – est déjà de 98 %.

Depuis, la situation semble être sur le point de se débloquer, notamment à la suite de la rencontre, le 2 octobre, avec le cabinet du garde des Sceaux. « *Certains contractuels, non renouvelés le 30 août, ont été réembauchés le 15 octobre ! Si la situation s'arrange, il faudra s'attaquer rapidement à redonner du sens à ces métiers. Car la pression au rendement et l'accroissement des tâches administratives pénalisent grandement le temps de présence éducative auprès des jeunes.* »



Mobilisation devant le ministère de la Justice, le 19 septembre.

## MOBILISATION

### Violences sexuelles et sexistes

La journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, aura lieu le 25 novembre. La CFDT Île-de-France participera à la manifestation organisée à Paris le samedi précédent, 23 novembre. Aux côtés des associations féministes, elle exigera des moyens plus importants pour lutter contre ces violences. Face aux féminicides et aux violences sexuelles et sexistes, tout reste à faire : lutter contre l'impunité et la banalisation, développer les formations spécifiques pour les forces de l'ordre, les magistrats, les professionnels de santé afin de permettre une meilleure prise en charge des victimes, ou encore renforcer l'éducation à l'égalité et au consentement dès le plus jeune âge dans les écoles pour déconstruire les stéréotypes sexistes et prévenir les comportements violents.

**Rendez-vous le samedi 23 novembre !**

[ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)



## TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES

Les négociations doivent enfin s'engager !

Les élections chez les livreurs et VTC qui ont eu lieu il y a quelques mois (voir *Solidaires* de juillet 2024), ont renforcé les organisations défendant l'indépendance des travailleurs des plateformes et la construction négociée d'une rémunération décente pour eux.

Pourtant, les premiers signes donnés par les plateformes lors du démarrage de la mandature ne sont pas bons. À la table des négociations, elles restent arc-boutées sur une position dogmatique qui consiste à garder la mainmise sur la construction de la rémunération des indépendants. Résultat ? Les trois premières réunions se sont soldées par un échec, avec un dialogue de sourds entre plateformes et organisations syndicales.

Union-Indépendants, l'association partenaire de la CFDT, a saisi par courrier la nouvelle ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, pour lui signifier que si les positions des plateformes n'évoluaient pas et si elles persistaient à ne pas respecter le vote des travailleurs, cela entraînerait une rupture de la négociation au sein de l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (Arpe).

En parallèle, Union-Indépendants poursuit son travail de médiation pour la réactivation de comptes déconnectés de livreurs et de chauffeurs VTC privés d'activité par les plateformes. Plus de 600 livreurs se sont rendus à la permanence hebdomadaire du lundi à l'Union régionale depuis début janvier.

L'association a aussi participé au rassemblement des syndicats européens à Paris les 25 et 26 septembre pour travailler à la déclinaison française de la directive européenne sur les travailleurs des plateformes.



© Simone Perolari

## TRAVAIL ILLÉGAL

Hôtellerie, cafés, restaurants

Hassan Mohamed, secrétaire régional en charge de l'emploi, a signé le 22 août à la direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS), la convention régionale de partenariat en matière de lutte contre le travail illégal dans le secteur des hôtels, cafés, restaurants. « Il s'agit de la déclinaison d'un accord national interprofessionnel signé par les partenaires sociaux en 2012 au niveau national et en 2014 au niveau de la région Île-de-France. L'objectif est de lutter contre le travail illégal dans ce secteur où le taux de salariés dissimulés est estimé à 6,7%, soit trois fois plus que la moyenne nationale. »

Le syndicat Hôtellerie-tourisme-restauration (HTR) d'Île-de-France a décidé de son côté d'agir contre le travail illégal en réponse à l'article 2 de la convention régionale. Face aux difficultés administratives des salariés du secteur de l'hôtellerie, des cafés, et des restaurants, notamment le non-renouvellement des titres de séjour, le syndicat met en place des permanences militantes chaque jeudi. Pilotées par Michel Goyer, responsable de la politique juridique du syndicat, ces permanences ont pour objectif d'informer les travailleurs sur leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches. Ce dispositif vise à combattre la précarité administrative, souvent à l'origine du travail non déclaré.

4  
millions

C'est le nombre de voyageurs transportés chaque jour dans le réseau de transports franciliens pendant la période des Jeux olympiques. Aux usagers habituels se sont ajoutés 500 000 touristes, et 40 000 accrédités.

Source : Île-de-France Mobilités, 9 août 2024.

## Jeux olympiques : premiers retours d'équipes

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) ont mobilisé un grand nombre de travailleurs cet été en Île-de-France. Les conditions de travail ont-elles été correctes pour eux ? Ont-ils obtenu des primes ou des bonus pour leur engagement ? Avant de pouvoir tirer un bilan social complet, des représentants syndicaux du Comité d'organisation des JOP, de la police municipale, des chauffeurs VTC et de la propreté, témoignent.

Propos recueillis par Alice Heras et Judith Boumendil.



© Simone Perolari



### ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**Deux élus CFDT au CSE du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (Cojop) expliquent comment ont eu lieu les négociations dans une entreprise à durée de vie limitée.**

Lorsque nous avons été élus au CSE en 2022, personne n'était syndiqué mais nous avons choisi la CFDT pour nous accompagner car nous partageons ses positions. C'est d'ailleurs la seule organisation qui était présente à Paris 2024. Nous étions conscients que nous devons faire vite : les salariés savaient que l'aventure prendrait fin en 2025 au plus tard et nous posaient des questions. Nous sommes passés de 100 salariés en 2018 à 1 500 en 2022 et 4 200 fin 2023 ! Toutes les embauches avant mars 2023 ont été faites en CDI.

Nous avons négocié les accords d'entreprise classiques sur le temps de travail et les congés en juillet 2022. Nous avons réussi à obtenir une prime inflation en décembre 2022, créé des commissions égalité femmes-hommes, santé au travail, formation, une association sportive, monté un service de conciergerie... Le dialogue social était de qualité, ce qui nous a aidé lorsque, très rapidement, il a fallu se pencher sur le Plan de sauvegarde de l'emploi, dès début 2023.

Nous avons été accompagnés par des avocats qui nous ont aidés à éplucher les documents comptables et financiers, à comprendre les enjeux. Nous nous réunissions tous les 15 jours mais la pression montait. Alors, fin 2023, nous nous sommes enfermés avec la direction pendant trois jours pour parvenir à un accord satisfaisant, dont nous sommes fiers. Il a été présenté aux salariés en janvier 2024. Dans les grandes lignes, l'accompagnement se fait selon deux typologies de besoins : pour ceux qui ont peur de ne plus trouver du travail ou qui veulent être reclassés, un accompagnement individuel par un cabinet spécialisé sera mis en place toutes les semaines pendant six mois. Pour les autres, l'accord prévoit un départ classique sans obligations ou avec des aides spécifiques pour des formations, la création d'entreprise...

Nous avons également été préparés au départ grâce à un cycle de conférences d'experts. Le départ demeure un moment difficile – nous ne sommes plus que 700, les derniers départs auront lieu en 2025 – mais il faut savoir tourner la page. Nous gardons la satisfaction du travail bien fait, au niveau professionnel comme syndical. Cela a été intense, parfois ingrat, toujours passionnant. Et nous avons été très souvent remerciés.





## POLICE MUNICIPALE

**Thierry Nicolazo, représentant CFDT de la police municipale de Paris, témoigne du vécu des agents pendant la période des JOP.**

La période s'est très bien passée pour l'ensemble des agents mobilisés, environ 1 800 sur les 2 500 agents opérationnels et 50 % des agents administratifs. Seul moment un peu compliqué : la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques car les agents sont restés statiques sous la pluie pendant huit heures, sans relais ni de quoi boire, et ils n'en ont pas l'habitude. Beaucoup d'entre eux toucheront la prime, négociée en amont, de 1 900 euros brut pour la plus élevée jusqu'à 600 euros pour la plus basse. La prime de 1 900 euros brut sera attribuée aux agents remplissant un ensemble de conditions : avoir été présents

du 15 juin au 15 septembre, sans prendre de RTT et aucun jour de congé pendant la tenue des JO d'abord et des JP ensuite, mais aussi avoir effectué des heures supplémentaires sur des retours hebdomadaires (les jours de repos, ndlr).

Malheureusement, certains agents ont voulu faire des heures supplémentaires mais ils n'ont pas été acceptés car le nombre d'agents volontaires était suffisant. Or ils remplissent presque toutes les conditions. Les agents administratifs attendent aussi des éclaircissements sur leur droit à cette prime.

Nous irons ensuite négocier pour quelques cas particuliers.



## CHAUFFEURS VTC

**Ali Lemmouchi, représentant d'Union-Indépendants, souligne les grandes difficultés rencontrées par les chauffeurs VTC durant les Jeux.**

Les Jeux ont été une catastrophe pour nous. Nous avons perdu entre 40 et 60 % de notre chiffre d'affaires. Paris s'est vidé de ses habitants mais les touristes n'étaient pas au rendez-vous pour compenser. Les quelques touristes qui étaient là avaient dépensé beaucoup d'argent pour acheter les places et ils ont opté pour les transports en commun.

La préfecture ne nous a pas aidés non plus. En dépit d'un ordre préfectoral qui nous donnait accès aux sites de compétition, sur place, les forces de l'ordre ne nous ont pas laissé circuler. Je peux en témoigner personnellement car j'ai dû déposer mes clients loin des sites, pour la cérémonie d'ouverture,

mais aussi lors de la finale des 100 mètres ou pour les compétitions équestres à Versailles. Mes clients n'ont pas eu d'autre choix que de marcher, parfois sous la pluie, d'autres sous le cagnard. Évidemment, ça les a dissuadés d'emprunter à nouveau des VTC pour se déplacer.

Tous les chauffeurs sont mécontents. Certains d'entre eux sont venus d'autres régions pour travailler. Ils ont loué des chambres d'hôtel ou des appartements pour se loger. Pour eux la perte financière est énorme. Ils ne savent pas s'ils pourront s'en remettre. Nous ne sommes pas les seuls dans cette situation, les taxis et les hôteliers n'ont pas eu de bons résultats. Nous espérons donc obtenir un dédommagement de la part de l'État, mais rien n'est moins sûr...



## PROPRETÉ

**Mustapha Sacko, délégué syndical dans une entreprise du secteur de la propreté, insiste sur le recours aux intérimaires et aux heures supplémentaires.**

Pendant les JO, j'ai été responsable du nettoyage d'un des dépôts de bus, à Aulnay-sous-Bois, d'où partaient plus de 1 000 bus. Globalement, pour les salariés, cela s'est bien passé. Mais nous n'étions que deux ou trois CDI par site, et notre rôle a surtout été d'encadrer les nombreux intérimaires qui ont été embauchés pour les JO.

Nous avons beaucoup travaillé, avec des horaires de 21h à 4h du matin, quand d'habitude, mes horaires sont plutôt de 19h à 2h. Nous avons fait des heures supplémentaires et travaillé par roulement les samedi et dimanche. Nous avons aussi reçu une prime, sachant que nos salaires sont bas.



La séquence politique inédite des européennes puis des législatives a créé une véritable onde de choc. Avec une extrême droite aux portes du pouvoir, la responsabilité de chacun est grande, celle des organisations agissant pour le renforcement de la démocratie encore davantage. La CFDT Île-de-France a donc démarré, ce mois-ci, la mise en œuvre d'un vaste plan d'action contre les idées et le vote d'extrême droite. Premiers éléments.

Pendant toute la campagne des élections européennes, confisquées au profit d'enjeux nationaux, puis lors des semaines qui ont précédé le second tour des élections législatives, la CFDT Île-de-France s'est mobilisée pour faire barrage à l'extrême droite et à son projet, en allant à la rencontre des habitants sur plusieurs bassins de vie et d'emploi, et notamment là où le risque de victoire d'un candidat Rassemblement national était grand.

Dans notre région, quatre députés RN ont été élus, deux de plus que lors de la précédente législature : deux en Seine-et-Marne, un dans le Val-d'Oise et un en Essonne. Si le RN réalise son score le moins élevé dans notre région en comparaison au reste de la France, il progresse néanmoins sensiblement en voix par rapport aux dernières élections (voir interview ci-contre). La CFDT Île-de-France a donc rapidement réagi en organisant deux



Tractage contre le vote d'extrême droite le 21 juin à la gare de Melun.

réunions d'instances extraordinaires – un comité régional et un bureau régional – pour recueillir l'avis des responsables franciliens. L'idée s'est rapidement imposée de s'engager à faire de la lutte contre l'extrême droite un fil conducteur des projets de la CFDT Île-de-France et de construire un plan d'action allant de septembre 2024 jusqu'aux prochaines échéances de 2027.

### Un plan en quatre axes

« *Combattre l'extrême droite, c'est d'abord regarder la société telle qu'elle est et comprendre ses transformations,* explique Badiia Souidi, secrétaire générale de la CFDT de l'Ouest francilien et responsable de la rédaction et de la mise en œuvre du plan. *Notre première mission doit être de poser un diagnostic large, avec l'aide d'experts.* » Comprendre à la fois les résul-



**Le Sgen-CFDT de l'académie de Créteil s'est engagé, dans l'entre-deux tours. Trois questions à Florent Ternisien, membre de l'équipe.**

#### Pourquoi avoir fait ce choix ?

Ce que porte l'extrême droite s'oppose diamétralement aux valeurs et à la vision de la société que défend la CFDT. Dans notre champ de l'Éducation nationale, l'arrivée du RN au pouvoir aurait des conséquences désastreuses, tant pour les personnels que pour les élèves, et remettrait aussi profondément en cause notre capacité à agir en tant qu'organisation syndicale.

#### Quelles actions avez-vous menées ?

Nous avons réalisé un tract sur le programme du RN en matière d'éducation et les risques qu'il représente. Il a été adressé à l'ensemble des personnels de l'académie. Ensuite, nous avons pris contact avec les adhérentes et adhérents qui habitent dans

les circonscriptions où une victoire du RN était à la fois possible et évitable, en leur proposant notre aide et des ressources pour aller à la rencontre de leurs collègues ou proches.

#### Comment allez-vous poursuivre ?

Nous comptons bien nous inscrire dans le plan d'action de la CFDT Île-de-France. Nous sommes persuadés que la lutte contre l'extrême droite passe à la fois par l'information et par notre capacité à organiser réellement des espaces d'échange et de dialogue apaisés. C'est un vaste chantier !



# un plan d'action régional CFDT

tats des votes et leurs motivations dans notre région, et réfléchir aux explications possibles, sans hésiter parfois à tordre le cou aux idées reçues. Parce que l'Île-de-France est une vaste région, il faudra ensuite choisir les territoires et les secteurs professionnels ciblés pour multiplier les initiatives et les débats d'appropriation (deuxième axe).

L'essentiel de la démarche repose ensuite sur une stratégie de proximité et d'association des équipes syndicales (axe 3) basée notamment sur la formation syndicale, « *parce que, précise Badiia, sur le terrain, nos militantes et militants manquent parfois d'arguments pour contrer les idées d'extrême droite et il faut aussi rappeler, s'il en est besoin, les fondements de notre syndicalisme.* » Ici, l'objectif est également de débattre en interne, au plus près des adhérents et militants, dans le cadre de collectifs ou d'assemblées. En s'appuyant, quand cela sera possible, sur des « référents extrême droite » désignés dans les équipes syndicales. Pour débattre et mener des actions de terrain, la CFDT Île-de-France comptera également des actions communes avec les associations qui agissent pour renforcer le lien social et l'éducation populaire, notamment celles engagées dans le Pacte du pouvoir de vivre en Île-de-France. La lutte contre l'extrême droite nécessite de retisser des liens et de favoriser la parole. Le dernier axe propose un suivi, un ajustement et une évaluation régulière du plan.

## Repartir du travail

« Une étude récente montre le lien existant entre le manque d'autonomie au travail et l'abstention mais aussi entre le manque d'expression au travail ou encore le travail de nuit et les horaires atypiques et le vote RN, explique Diego Melchior, secrétaire général de la CFDT Île-de-France. Faire reculer le vote RN passe donc bien sûr par une action renforcée de la CFDT dans l'entreprise, sur les lieux de travail et en particulier sur l'autonomie au travail, donc sur le management mais aussi sur le partage réel de la valeur et de la décision collective ». Quand le sentiment d'abandon ou de perte de contrôle, le manque de services publics, sont constatés dans certains territoires, le cœur du combat sera d'offrir des perspectives dans le domaine qui est le nôtre.

Judith BOUMENDIL

## INTERVIEW



### BADIAA SOUIDI

Responsable régionale du plan de lutte contre l'extrême droite

#### Pourquoi un plan de lutte contre l'extrême droite ?

En tant qu'organisation syndicale, la CFDT participe à la vie de la cité et défend un projet de société qui combat les inégalités sociales et toute discrimination. Quand la CFDT défend les droits de tous les travailleurs, femmes et hommes, l'extrême droite les divise. J'en veux pour exemple les déclarations récentes d'une porte-parole de l'extrême droite soutenant l'idée qu'il y a trop de fonctionnaires pour justifier une réduction de la dépense publique. Une fois les élections passées, l'imposture sociale de ce parti qui prétend être du côté des travailleurs est manifeste.

L'extrême droite est un danger pour la démocratie, pour ses institutions mais aussi pour les contre-pouvoirs que nous sommes. Il suffit de regarder le passé ou d'échanger avec nos camarades syndicalistes des pays européens où l'extrême droite est au pouvoir pour comprendre les menaces qui pèsent sur le syndicalisme.

#### Pourtant, le vote RN est moins élevé en Île-de-France...

Le vote RN représentait 3,58 % des voix en Île-de-France en 2022 et 17,02 % au second tour des législatives de 2024. Il ne faut pas minimiser cette progression ! Le RN a également gagné deux circonscriptions par rapport à 2022 et a été au coude-à-coude avec d'autres candidats dans certains territoires. Il a conforté son électorat notamment en grande couronne. En tant que première région de France, nous avons la responsabilité et l'obligation d'agir. L'Île-de-France a contribué à renforcer ce parti en nombre de députés mais aussi en moyens financiers car chaque voix est une ressource financière.

#### Comment comptes-tu associer les équipes syndicales et les accompagner ?

Après une phase d'analyse du vote, nous associerons les syndicats en leur demandant de désigner des référents ou personnes-ressources dédiés à cet engagement. Nous sommes conscients que cela peut être perçu comme une charge de travail supplémentaire pour les équipes, mais ce combat est indispensable. L'accompagnement se fera avant tout par la formation syndicale, qui est l'un des axes stratégiques de notre plan d'action. Il est indispensable de sensibiliser aux risques et aux dangers de l'idéologie de l'extrême droite, mais aussi renforcer nos argumentaires, notamment sur les questions du travail.

## BRUNO PALIER

DIRECTEUR DE RECHERCHE À SCIENCES PO  
(CNRS - CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES ET DE POLITIQUE COMPARÉE)

Spécialiste des réformes des systèmes de protection sociale en France et en Europe, Bruno Palier est intervenu au sein du bureau régional de la CFDT Île-de-France à l'occasion de la sortie de son ouvrage « *Que sait-on du travail ?* ». Présentation de cette imposante revue des travaux en sciences sociales précieuse pour notre action syndicale.

### Comment s'organise votre ouvrage et quels sont ses principaux constats ?

Il s'agit d'un ouvrage collectif où sont rassemblés les travaux de 60 chercheuses et chercheurs en sciences sociales et humaines sur la question du travail. Il a été organisé en cinq grandes parties. La première concerne la qualité, la santé et les conditions de vie au travail. Il y a par exemple deux fois plus d'accidents mortels au travail en France que dans le reste de l'Europe. Pourquoi ? La deuxième porte sur l'organisation du travail et le management très vertical et distant en France, en termes hiérarchiques comme géographiques, les sièges des entreprises étant de plus en plus souvent éloignés des sites de production. On constate que les dirigeants ont souvent beaucoup de mal à écouter, alors que les travailleurs ne demandent pratiquement que ça : de l'écoute et de la reconnaissance. La troisième partie porte sur la technologie : quelles transformations du travail peut-elle porter ? La quatrième s'intéresse à toutes les formes d'inégalités, entre les femmes et les hommes, envers les personnes en situation de handicap, les jeunes, etc. La dernière partie enfin, est consacrée aux métiers

essentiels (propreté, logistique, santé, vieillissement, transport...), qui représentent un tiers des emplois en France. Pourquoi plus de la moitié des salariés de ces métiers ne travaillent-ils pas jusqu'à l'âge de la retraite et beaucoup se retrouvent en inaptitude ?

### Le livre a un côté éminemment « pratique ». C'était votre objectif ?

Il est en effet conçu comme un outil qui doit apporter des éléments concrets et documentés au débat public sur le travail. Il explique aussi que la stratégie de management vertical, distant,

## « Le coût du travail, une obsession française »

par les chiffres, ne mène à rien sur le long terme. En outre, le coût du travail est une véritable obsession française. Sortir d'un système de pensée délétère qui considère le travail uniquement comme un coût pour aller vers un management éthique, de proximité, convient aussi aux entreprises : si nous travaillons dans de bonnes conditions de rémunération et de reconnaissance,



notre travail sera de plus grande qualité. N'oublions pas l'exemple de Boeing : à force de réduire les coûts, ses avions connaissent d'importants dysfonctionnements et de moins en moins de compagnies aériennes en veulent...

### Vous expliquez que le « problème au travail » en France a pour conséquence presque directe la montée du vote d'extrême droite. Comment ces questions sont-elles liées ?

La dernière réforme des retraites a été brutale et injuste pour une catégorie de travailleurs, en particulier celles et ceux qui risquent de tomber dans la précarité. Beaucoup de ces travailleurs essentiels ne sont pas en mesure de travailler plus longtemps. Ils sont physiquement et mentalement épuisés. Or ils sont ignorés et le gouvernement a méprisé leur position. Cela peut contribuer à alimenter le vote pour le RN, un parti qui fait semblant de les comprendre, qui ne parle pas de travail, mais qui cherche à créer un sentiment d'appartenance en stigmatisant les migrants et les élites. Ce sentiment d'appartenance fait parfois mouche chez les classes moyennes les moins aisées qualifiées de « producteurs », notamment les agriculteurs et les ouvriers. Depuis des années on leur dit qu'ils coûtent trop cher et qu'ils vont être remplacés par des machines ou des « Chinois » et aujourd'hui on leur dit en plus qu'ils polluent ! Tant que le travail sera uniquement abordé par la question du coût, on ne pourra pas combattre durablement l'extrême droite.

Propos recueillis par Alice Heras



### Que sait-on du travail ?

Presses de Sciences Po, 608 pages.

Paru en octobre 2023, cet ouvrage collectif dresse un état de la situation française du travail : conditions de travail, qualité des emplois, choix managériaux et d'organisation, santé et sens du travail y sont passés en revue.

## Un « Réponses à emporter » très ciblé

Les actions organisées sur nos territoires à l'occasion de l'opération de rentrée Réponses à emporter ont ciblé cette année des publics très variés. À l'honneur notamment, les travailleurs des TPE et les apprentis.

Réponses à emporter a eu lieu pour la 5<sup>e</sup> année consécutive du 24 au 26 septembre dernier. Son but est d'aller à la rencontre des travailleurs et des agents, femmes et hommes, partout en France, pour leur apporter des réponses concrètes et efficaces à leurs questions sur le travail. En Île-de-France, de nombreuses actions ont été organisées par la CFDT Île-de-France et les syndicats sur l'ensemble du territoire. Du plateau de Saclay à Roissy-Charles de Gaulle en passant par Beaumont-sur-Oise, Cergy, Nanterre, Paris-Gare du Nord ou Montereau, la CFDT Île-de-France, aux côtés notamment des militantes et militants de l'Éducation nationale, des transports ou de la Sécurité sociale, a informé des apprentis, les salariés de la zone aéroportuaire, des travailleurs évoluant dans des périmètres où le vote RN a été important lors des dernières élections législatives, les agents de la protection sociale... Mais aussi tous les passants manifestant un intérêt pour les documents distribués et l'accueil proposé par les militants mobilisés.

### Une présence nécessaire

Par le biais de Réponses à emporter, la CFDT s'engage pour montrer que le syndicalisme est utile, sur le terrain, et qu'il apporte des réponses aux problématiques de toutes et tous sur leur lieu de travail. Cette année, l'action était d'autant plus nécessaire que les résultats des élections législatives montrent un mouvement de repli et de désarroi d'une partie de la population. « Nous avons discuté avec des habitants de Beaumont-sur-Oise, de Persan, de Pontoise. Il faut que ces travailleurs sachent que la CFDT est là pour eux, explique Badaia Souidi, secrétaire générale de la CFDT de l'Ouest francilien. Une action qui fait partie de notre

plan de lutte contre l'extrême droite » (voir article p. 12-13).

### Étudiants et apprentis

Plusieurs opérations pour aller à la rencontre des agents ont par ailleurs été organisées par les équipes du SGEN, avec une participation de la CFDT Île-de-France, sur quatre sites du campus de Paris-Saclay à Orsay et Sceaux, à Paris-Nanterre ainsi que dans des collèges et lycées de l'académie de Versailles. Après une rentrée sans ministre et hors normes, étudiants et personnel enseignant ont exprimé un fort besoin d'échanger. « Nous avons eu une foule de questions et pris beaucoup de contacts, tels ces trois collègues de lettres et mathématiques du Val-d'Oise qui ont souhaité poursuivre les échanges sur les groupes de besoins au collège », a noté pour sa part Philippe Antoine, chargé de mission à la CFDT Île-de-France.

La CFDT Île-de-France est également allée à la rencontre des apprentis dans des CFA de l'Est francilien, dont celui des Pays de Montereau ou l'Institut national du cycle et du motorcycle du Bourget. « Nous avons distribué le guide de l'apprentissage que nous venons d'actualiser. Les apprentis et alternants nous ont posé beaucoup de questions sur leurs droits mais aussi sur l'accès au logement dans la région, le permis de résidence... », a constaté Raphaël Breton, secrétaire général de la CFDT de l'Est francilien.

### Campagne pour les élections TPE

Réponses à emporter a aussi été l'occasion de lancer la campagne



pour les élections dans les TPE au niveau régional. Vincent Guérin, responsable régional du dossier, a en effet convié le 24 septembre des salariés de TPE pour une table ronde sur le thème de la représentation des salariés et des employeurs au sein des TPE, avec la participation du sociologue du travail Frédéric Rey et des représentants employeurs et salariés de la commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat (CPRIA) Île-de-France, Antony Hadjipanayotou, chef d'entreprise et président de l'U2P (Union des entreprises de proximité) Île-de-France et Jena Tran, présidente de la CPRIA Île-de-France au titre de la CFDT.

Diego Melchior, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, a quant à lui souligné l'importance de ces élections pour les salariés mais aussi pour toute la CFDT. La rencontre a permis aux participants d'engager des discussions enrichissantes sur le besoin d'information des salariés dans les TPE et leur sentiment d'isolement. Preuve de l'intérêt de cette table ronde et des actions de proximité que la CFDT multiplie.

Alice Heras

# La CFDT tous azimuts à Roissy

En 2019, après une longue bataille, les organisations syndicales ont enfin obtenu un lieu d'accueil des salariés sur la plateforme aéroportuaire de Roissy, l'un des premiers bassins d'emploi d'Europe, la Maison des organisations syndicales de la zone aéroportuaire de Roissy (Moszar). La CFDT Île-de-France vient d'y impulser une nouvelle dynamique de développement syndical.

En 2019, la création de ce lieu d'accueil des salariés avait été discutée conjointement avec ADP, propriétaire des lieux, la Direccte Île-de-France (aujourd'hui Driheets), la Préfecture et le Conseil régional. La CFDT y dispose d'une centaine de mètres carrés, répartis en trois bureaux et une salle de réunion.

Un minimum pour recevoir et aller à la rencontre des 150 000 salariés et fonctionnaires du pôle d'emploi de Roissy, dont près de 90 000 sur la plateforme elle-même. « De nombreux champs professionnels sont présents, précise Géraldine Cornette, secrétaire générale adjointe en charge du projet. On y trouve les agents de la police nationale et des douanes, les salariés du transport (aérien, route et SNCF) et de la maintenance, de la logistique, de la sécurité, de l'hôtellerie ou encore de la propreté... Les VTC y sont également nombreux. Nous avons donc réuni les équipes pour leur présenter notre démarche de dynamisation de ce lieu d'accueil et écouter leurs demandes. »

## Faire vivre la CFDT sur la zone

Au-delà des questions logistiques, l'action passe d'abord par la réorganisation des permanences interprofessionnelles destinées à recevoir les salariés, et l'accueil de nouvelles permanences de secteurs professionnels. On compte aussi plus de 4 000 adhérents CFDT sur la plateforme.



Donc de nombreux délégués syndicaux et élus du personnel. L'objectif est de leur permettre d'avoir accès aux services de l'interprofessionnel au plus près de leur lieu de travail. Le premier d'entre eux est la formation syndicale. « Des formations Découverte de la CFDT, faire adhérer, défenseur syndical, élus de CSE ou encore Droit du travail sont désormais proposées aux élus et mandatés de la plateforme, précise Carole Ritz, directrice de l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT Île-de-France. Il s'agit maintenant de les faire connaître. » Ces formations seront complétées par des débats thématiques, notamment à destination des cadres et des jeunes. Le premier est prévu le 12 décembre sur le thème de la transition écologique juste.

Pour faire connaître la présence de la CFDT et renforcer la visibilité du



### CFDT ROISSY-CDG

Parking Longue durée, rue du Fer, allées 47-48.

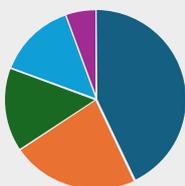
Accès par le RER B (station Terminal 1/3) et le CDG Val (arrêt Parking PR)

lieu, des actions sont également organisées, comme cela a été le cas en juillet sur les droits des salariés pendant les Jeux olympiques, ou encore le 24 septembre dans le cadre de Réponses à emporter.

## Une action revendicative interprofessionnelle

« Lorsque nous allons à la rencontre des militants sur la plateforme, il est frappant de voir à quel point les problématiques sont partagées. Que ce soit autour des contraintes de la concurrence internationale, de transferts de contrats de travail, ou encore sur les conditions de travail », poursuit Géraldine Cornette. Les équipes ont ainsi proposé de travailler, au niveau interprofessionnel, sur l'attribution des badges, obligatoires pour circuler sur la plateforme. « C'est un véritable problème. Perdre son badge revient à perdre son emploi. La plupart des élus ont eu à venir en aide à un salarié dans cette situation. Il nous faut trouver le meilleur moyen pour intervenir auprès du préfet pour rendre l'organisation moins pénalisante pour les salariés, sans négliger, bien sûr, la sécurité. » D'autres idées ont également émergé autour des conditions de travail, par exemple par l'intermédiaire d'un groupe de travail au sein du Comité régional de prévention et de santé au travail, piloté par le Préfet de région.

## 90 000 EMPLOIS SUR LA PLATEFORME



|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Transport aérien                    | 40% |
| Services aéroportuaires             | 21% |
| Commerce-hôtellerie et restauration | 14% |
| Fret-messagerie                     | 13% |
| Sécurité                            | 5%  |

Source : Institut Paris Région, 2020

Judith Boumendil

**Pourquoi la CFDT groupe Air France a-t-elle décidé de s'engager dans ce projet ?**

Nous avons fait le choix de développer une approche multi-entreprises et multi-professionnelle puisque notre champ syndical intègre toutes les sociétés ayant un lien avec Air France : les salariés de l'entreprise, des filiales et des sous-traitants, notamment de l'assistance (agents commerciaux en escale, bagagistes, maintenance). Malheureusement, nous n'avons que peu de contacts avec les équipes CFDT qui agissent dans les autres secteurs de la plateforme. Les salariés ont des attentes fortes, alors la CFDT doit aller plus loin et mutualiser ses moyens en s'adressant à tous les salariés de la zone ! Quand les bureaux de la CFDT Air France étaient situés au Dôme, dans une zone publique, de nombreux employés d'autres secteurs prenaient l'ascenseur jusqu'au 5<sup>e</sup> étage pour rencontrer la CFDT et s'adresser au premier syndicat de France.

**Que pouvons-nous apporter ?**

Le challenge est de taille sur un bassin d'emploi si vaste. Mais nous connaissons bien l'environnement de Roissy-CDG, ce qui va nous permettre de développer une approche de proximité. Un socle de droits est applicable à tous les salariés, nos permanences peuvent donc leur apporter les premières réponses, les mettre en contact avec la CFDT de leur champ. Le projet doit aussi renforcer la formation des équipes et associer les délégués syndicaux.

**En quoi est-ce également un enjeu en matière d'action revendicative ?**

Il y a beaucoup à faire pour l'ensemble des salariés de la zone aéroportuaire, notamment en matière de santé, sécurité au travail et de droits sociaux. Les employeurs voudraient qu'on reste isolés mais pour moi, le syndicalisme ne doit pas se limiter à l'enceinte de l'entreprise. Les salariés sont confrontés aux mêmes difficultés transverses de conditions de travail



(port de charges, horaires décalés, intempéries, pollution, accessibilité, etc...). Pour cela, la CFDT doit s'imposer comme un interlocuteur essentiel sur la plateforme, tant auprès des entreprises que de l'État, en mettant l'accent sur le développement syndical. Ensemble, nous sommes toujours plus forts. Se connaître entre militants CFDT, partager les pratiques, se sentir accompagnés sont des éléments incontournables pour dynamiser le développement syndical.

**Ton syndicat tient une permanence hebdomadaire sur la plateforme.**

**Pourquoi avez-vous fait ce choix ?**

Beaucoup de salariés de la propreté travaillent sur la zone aéroportuaire. Quand les locaux de la CFDT ont ouvert à Roissy, nous y avons vu une opportunité et nous avons démarré assez vite nos permanences.

Tout fonctionne grâce au bouche à oreille dans notre champ, alors elles ont assez vite été connues. Nous recevons les salariés tous les mardi matin. L'après-midi, nous organisons nos visites des entreprises de la zone. Suivant les jours, nous pouvons recevoir jusqu'à vingt personnes. Les élus ont également pris l'habitude de passer. C'est aussi ici que nous aidons nos sections à organiser leurs élections.

**Sur quoi portent les questions ?**

La plupart du temps, les salariés

viennent pour des réclamations sur les contrats de travail et les salaires, en particulier pour des heures non payées... Mais nous avons aussi des questions sur la mutuelle, les accidents du travail. Nous appelons donc nos délégués syndicaux et dans la quasi-totalité des cas, la question est réglée par le comité social et économique..

**Comment vous organisez-vous sur la zone ?**

Nous avons un groupe WhatsApp qui fonctionne très bien et la plupart des questions passent par ce canal. 1700 personnes en font partie. Cela nous permet de tenir les militants informés des actions menées par le syndicat, de s'entraider quand nous avons une mobilisation, comme cela arrive parfois dans les entreprises de nettoyage des aéroports, où les charges de travail se dégradent et les salaires sont bas.



Cela permet aussi aux sections d'échanger sur la situation dans leur entreprise et de contraindre leurs pratiques syndicales pour gagner en efficacité.

## Marie-Claude, force et détermination

Marie-Claude Humbert connaît sur le bout des doigts la Seine-et-Marne, ce département urbain et agricole à la fois. Elle y est née, y a travaillé et y exerce aujourd'hui ses mandats de vice-présidente de la caisse d'allocations familiales (CAF) et de conseillère prud'homale, avec autant d'énergie et de détermination qu'à ses débuts, il y a 25 ans.

Née à Sucy-en-Brie, Marie-Claude a grandi dans une famille traditionnelle. « *Mon père, tourneur, a créé une entreprise florissante, spécialisée dans les roulements à billes et la mécanique de précision. Ma mère y travaillait également. Dans la famille, les garçons devaient faire des études, pas les filles* », relate-t-elle. Faisant déjà preuve de force de caractère, elle décide quand même de se former et obtient un BTS en « couture flou » (par opposition à « couture tailleur »), qui lui permet de commencer sa carrière dans les ateliers de haute couture de Givenchy.



nement auquel il n'est pas familier. » En 2002, elle devient cheffe de file, toujours au Conseil de Melun. Licenciée de son entreprise, Marie-Claude est embauchée à la Macif. « *J'ai intégré la section encadrement du Conseil des Prud'hommes de Fontainebleau, petite juridiction, mais efficace ! J'en suis devenue présidente et vice-présidente.* » Dans un département où les travailleurs pauvres sont nombreux, elle fait en sorte que les conclusions soient rendues le plus vite possible, quitte à surveiller de près les agendas des conseillers.

### Le chemin du salariat

Après son mariage, Marie-Claude s'arrête de travailler. « *C'était pour élever nos enfants, mais j'ai quand même créé une association, monté une halte-garderie...* » Elle est déjà engagée pour la défense des droits, ceux des femmes en particulier. « *Je viens d'une famille où ce sont les femmes qui prennent les décisions, je parle fort, et si je porte des talons, c'est pour prendre de la hauteur* », explique-t-elle. Les entrepôts du Printemps ne sont pas loin du domicile familial. Alors elle reprend le chemin du salariat, dans les années quatre-vingt-dix. « *Je m'occupais de la réception des camions et du stockage. Comme j'avais connu l'entreprise pour des petits boulots quand j'étais plus jeune, je me débrouillais très bien.* » Elle adhère à la CFDT, grâce à un collègue. « *Mon mari aussi était syndicaliste, mais à la CGT. Moi, je voulais un syndicat qui propose.* »

### Le Code du travail sous le bras

Marie-Claude consolide la section de son entreprise et s'engage pleinement. En commençant par des mandats DP,

CE et CHSCT. Elle participe activement à la vie de son syndicat du commerce et se forme dans les locaux de la CFDT Seine-et-Marne. « *La formation est l'histoire de toute une vie. Elle m'a permis de découvrir le droit du travail. À partir de ce moment-là, j'ai toujours trébuché mon Code du travail en réunion du CE, ce qui énervait beaucoup mon employeur. Moi, ça m'a fait gagner plusieurs batailles* », se remémore-t-elle.

### Débuts aux prud'hommes

Elle est repérée lors d'un renouvellement des conseillers prud'hommes. « *J'ai été élue en 1997 au sein de la section commerce du conseil de Melun. Je n'ai siégé que quelques mois plus tard car j'ai accouché de ma troisième fille entre-temps.* » Dès sa première audience, elle se retrouve à rédiger les jugements. « *C'est devenu mon activité préférée. Il faut expliquer clairement la raison pour laquelle nous choisissons, en délibéré, d'accorder ou de débouter une demande. Le justiciable, bien souvent un salarié licencié, doit comprendre un raison-*

### D'un mandat à un autre

L'engagement de Marie-Claude ne s'arrête pas là. Depuis 2002, elle représente la CFDT à la CAF de la Seine-et-Marne et prend la présidence de la commission d'action sociale. « *Nos leviers d'action y sont importants. Nous octroyons des aides financières en tenant compte de priorités. Par exemple, nous avons créé une allocation spéciale pour l'accueil des enfants en situation de handicap en centres de loisirs. L'idée a été reprise au niveau national ! J'avoue que j'en suis assez fière.* »

Marie-Claude siège à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées au titre de sa CAF. Et si on la surnomme souvent « Madame indue », c'est parce qu'elle est connue pour intervenir en faveur des allocataires se trouvant en difficulté pour rembourser un trop perçu... Aujourd'hui, elle poursuit un unique objectif : « *préparer la relève* ». Pour ce qui la concerne, elle n'est pas à court d'idées pour continuer à se rendre utile. N'ayons aucun doute.

Judith Boumendil et Alice Heras



## VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

### **KLESIA PRO SOCIAL, C'EST QUOI ?**

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

### **COMMENT Y ACCÉDER ?**

- ▶ Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- ▶ Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiapro-social.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent  
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : [assistance.KPS@klesia.fr](mailto:assistance.KPS@klesia.fr)



Élections délégués 2024

# “Votez pour un modèle mutualiste.”

Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte,  
**du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024,**  
votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle  
sur [jevote.macif.fr](https://jevote.macif.fr)



La Macif,  
c'est vous.

Flashez ce code  
pour retrouver toutes  
les informations  
sur les élections

